Plan de travail 2019-2022

QUOI		COMMENT et QUAND
1.	**Le CCSNE développe et encourage la solidarité aux niveaux local et régional.**	
1.1	Créer une unité de mobilisation	- Définir le mandat et la composition de l'unité **(décembre 2019)** - Mettre sur pied l'unité **(mars 2020)** - Développer les outils nécessaires au fonctionnement de l'unité (communication, rencontres, etc.) **(juin 2020)**
1.2	Procéder à l'inventaire et à l'analyse des outils de communication du CCSNE dans le but d'assurer une communication efficace bilatérale avec les syndicats	- Faire l'inventaire des outils actuellement utilisés et des outils disponibles sur le marché et dans nos syndicats **(juin 2020)** - Analyser le rapport coût/bénéfice des différents outils **(décembre 2020)** - Adapter, au besoin, la stratégie de communication complète du CCSNE **(reste du mandat)**
1.3	Mettre en place une salle d'enregistrement au CCSNE	- Évaluer les besoins et les coûts **(février 2020)** - Procéder à la mise en place de la salle **(mai 2020)** - Déterminer des règles d'utilisation de la salle et de l'équipement **(mai 2020)** - Offrir des formations pour l'utilisation de la salle **(reste du mandat)**
1.4	Augmenter la participation des syndicats aux instances du CCSNE (assemblées générales, congrès, activités spéciales)	- Analyser la situation actuelle de la participation aux instances **(décembre 2019)** - Établir des cibles de participation **(décembre 2019)** - Développer une stratégie de participation impliquant tous les acteurs régionaux (élu.es, conseillers et conseillères, syndicats, regroupement de mobilisation, etc.) **(mandat complet)**

QUOI	COMMENT et QUAND
2. A) Le CCSNE stimule et soutient les syndicats pour l'amélioration de la qualité de leurs emplois. B) Le CCSNE organise des événements qui visent l'amélioration de la qualité de nos emplois.	
2.1 Établir une surveillance continue de l'information en matière de pénurie et de rareté de la main-d'œuvre	- Maintenir une vigile de l'information pertinente sur ces enjeux dans nos syndicats et dans les différents médias locaux, régionaux et nationaux **(mandat complet)** - Alimenter notre réflexion régionale sur la base de l'information colligée **(mandat complet)** - Tenir informés les syndicats par le biais des outils de communication du CCSNE et lors des instances **(mandat complet)**
2.2 Valoriser les différents titres d'emplois représentés au CCSNE	- Analyser le portrait des membres du CCSNE **(juin 2020)** - Déterminer une stratégie de valorisation (communications, activités spéciales, instances, négociation, etc.) **(mandat complet)**
2.3 Organiser au moins un événement ouvert aux syndicats et aux employeurs de la région sur la situation régionale de pénurie et de rareté de la main-d'œuvre	- Déterminer une formule d'événement **(mai 2020)** - Procéder à l'organisation de l'événement **(mai 2020-novembre 2021, en vue de la tenue de l'événement en novembre 2021)**
2.4 Développer une activité de couronnement des bons et moins bons employeurs en matière de pénurie et de rareté de la main-d'œuvre	- Déterminer les critères de sélection **(mars 2020)** - Former un comité de sélection **(novembre 2020)** - Développer une stratégie de communication des sélections **(février 2021)**

QUOI		COMMENT et QUAND
3.	**Le CCSNE déploie ses forces sur l'ensemble du territoire.**	
3.1	Multiplier les occasions pour le CCSNE d'être « sur le terrain »	- Participer au plus grand nombre possible d'activités et d'instances des syndicats **(mandat complet)** - Mobiliser les conseillers et conseillères (réseau d'information et invitations) **(mandat complet)** - Mobiliser l'unité de mobilisation **(mandat complet)**
3.2	Diffuser largement l'information relative aux services de la CSN et du CCSNE auprès des syndicats	- Préparer une campagne de diffusion **(avril 2020)** - Lancer la campagne en assemblée générale du CCSNE **(mai 2020)** - Offrir aux syndicats la possibilité de recevoir l'équipe du CCSNE pour une présentation dans leurs instances locales **(2020-2022)**
3.3	Développer le réseau AMS en collaboration avec le service de syndicalisation de la CSN	- Outiller les AMS actuels en vue de leur participation active au développement de la syndicalisation régionale **(mandat complet)** - Solliciter les membres afin d'augmenter le nombre de participant.es au réseau **(mandat complet)**
3.4	Effectuer une réflexion large sur le discours syndical propre à notre région	- Solliciter le réseau AMS et l'unité de mobilisation pour élargir la réflexion **(mai 2020)** - Définir le discours syndical le plus approprié à la région, notamment en processus de syndicalisation **(décembre 2020)** - Construire l'argumentaire et le diffuser à tous les syndicats **(février 2021)**
3.5	Faire une tournée « réseaux d'entraide » dans les syndicats	- Lancer la tournée en assemblée générale du CCSNE **(novembre 2019)** - Établir un calendrier de visites des exécutifs des syndicats **(reste du mandat)**
3.6	Améliorer l'efficacité du travail interéquipes	- Tenir au moins deux rencontres interéquipes par année **(mandat complet)** - Consulter en continu les conseillers et conseillères quant aux enjeux syndicaux et de vie régionale **(mandat complet)** - Impliquer les conseillers et conseillères dans les instances du Conseil central **(mandat complet)**

Dossier spécial	
Engager le CCSNE dans la lutte aux changements climatiques	- Installer une borne de recharge pour véhicules électriques dans le stationnement du Conseil central **(décembre 2019)** - Déployer un plan d'éducation populaire en matière d'environnement auprès de nos membres par le biais de nos instances et de nos outils de communication **(mandat complet)** - Améliorer la gestion des matières résiduelles durant les activités des syndicats au Conseil central **(mandat complet)** - Inciter les syndicats à agir dans leur milieu de travail en matière d'amélioration des pratiques favorables à l'environnement et à nous en informer **(mandat complet)** - Évaluer les émissions de gaz à effet de serre générées par les activités du CCSNE, dans l'objectif de les compenser **(mandat complet)**

Plan de travail 2019-2022

Dossiers statutaires

- Information et représentations externes
- Immigration
- Instances politiques
- International
- Assurance emploi (politique)
- Campagnes CSN (info externe)
- Développement local et régional
- Vie régionale
- Mobilisation
- Syndicalisation
- Instances politiques
- Réseau d'entraide
- LGBT (comité CCSNE)
- Commerce équitable
- Bâtisse
- Fête internationale des travailleuses et des travailleurs (1er mai)
- Aide aux trésoriers des syndicats
- États financiers
- Formation
- Environnement
- Santé et sécurité
- Fondaction
- Leucan
- Jeunes (comité CCSNE)
- PAR (politique d'achats responsables)
- Journée de la militance (24 septembre)
- Information et communications
- Condition féminine (comité CCSNE)
- Éducation
- PAREF (Programme pour l'accès à une représentation équitable des femmes)

Organismes et délégations

- Emploi-Québec – CRPMT (Conseil régional des partenaires de la main-d'œuvre et du travail)
- TACAE (Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie)
- Sherbrooke ville équitable
- Collectif international de la CSN
- Comité national des relations interculturelles CSN
- Comité fiscalité de SPE
- CSI (Carrefour de solidarité internationale)
- Centraide
- JEVI
- SPE (Solidarité populaire Estrie)
- REDSG
- Comité national en environnement CSN
- CIME (Centre d'intégration au marché de l'emploi)
- CAFE (ConcertAction Femmes Estrie)
- Comité régional égalité (CAFE)